



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Allocation de rentrée scolaire

Question écrite n° 42016

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la nécessité de maintenir, pour la rentrée scolaire 1996, le triplement de l'allocation de rentrée scolaire. En effet, pour de très nombreuses familles à revenus modestes, cette allocation est la condition pour pouvoir acquérir matériels et ouvrages indispensables pour les enfants dans le cursus scolaire obligatoire. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui confirmer la pérennité de ce dispositif.

### Texte de la réponse

En dépit de la difficile situation des comptes publics, le Gouvernement a décidé de majorer de nouveau l'allocation de rentrée scolaire. Ainsi les familles bénéficiaires de cette prestation recevront, à la rentrée, 1 000 F au titre de chaque enfant ouvrant droit, soit 416 F d'allocation proprement dite et 584 F de majoration exceptionnelle. Cette majoration exceptionnelle représente un effort financier en faveur des familles de 3,4 millions de francs entièrement pris en charge par le budget de l'État. Ce sont ainsi plus de 3 millions de familles qui bénéficieront de cette mesure pour 5,8 millions d'enfants. Compte tenu de la situation tant du budget de l'État que de celui de la sécurité sociale, il n'était pas possible d'aller au-delà de cette mesure qui, faisant plus que doubler l'allocation de rentrée scolaire habituelle, constitue, comme le soulignent les honorables parlementaires, une aide importante pour les familles les plus modestes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42016

**Rubrique :** Prestations familiales

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 août 1996, page 4234

**Réponse publiée le :** 21 octobre 1996, page 5575